

## Fiche récapitulative

CGP121 | Contexte réglementaire et environnement en milieu industriel



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

### Programme

Rejets liquides, gazeux et déchets industriels

Bilan environnemental : inventaire par secteurs d'activités de la nature des rejets industriels : liquides, solides, gazeux.

Métrologie de la pollution : eau, air.

Modalités de traitement des principaux types de rejets : traitement des effluents, traitement de l'air (fumée, poussières, COV).

Gestion des déchets.

Mesure de l'impact environnemental

Risque industriel

Les enjeux : espace naturel, sol, déchets, air, eau, le risque technologique

Les engagements européens et nationaux.

Entreprises : contraintes et atouts.

Les principaux acteurs externes et internes.

Les responsabilités civiles, pénales, administratives.

La réponse des entreprises.

Architecture réglementaire : les ICPE, la nomenclature, le dossier d'autorisation, les arrêtés types, les prescriptions.

Les dossiers d'autorisation et le risque technologique : l'étude de danger, le POI, le PPI, l'information du public, la situation de crise.

Le risque industriel : la relation avec l'éco-audit et la normalisation.

Management environnemental

Approche systémique de l'environnement.

Systèmes de management environnemental : l'analyse environnemental du site. Programme environnemental et planification.

Evaluations relatives à l'environnement : écobilan, études d'impacts, évaluation des risques, éco-audit - écot produit.

Audit environnemental et qualité : normes ISO 14 000, ISO 9 000.

Plans environnement entreprise.

Ecomanagement.

Charte des entreprises en relation avec le développement durable.

Etude de cas.

Droit de l'environnement

Quelques définitions : loi, décret, arrêté, circulaire ; directive européenne, règlements.

Loi de 1976 sur la protection de l'environnement : ICPE, enquête publique.

Loi de 1975 sur les déchets, loi de 1992 sur l'eau.

Délégation de pouvoir et de responsabilité.

Garanties financières et assurance environnement.

### Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

L'objet de cet enseignement est la présentation des modes de gestion de l'environnement en milieu industriel intégrant les aspects, technique, juridique, administratif et en positionnant la démarche environnemental dans le contexte général du fonctionnement d'unité de production industrielle.

Compétences :

Gestion et management de l'environnement en milieu industriel.

## Prérequis

Niveau Bac + 2 scientifique et technique.

Pour s'inscrire, les élèves doivent contacter le responsable opérationnel (Vincent CAQUERET, 01 40 27 23 87, [vincent.caqueret@lecnam.net](mailto:vincent.caqueret@lecnam.net)), qui est en lien avec le CRA Limousin.

## Délais d'accès


Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.


## Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2024/2025 : Date non définie		De 0 à 1.020 €

\*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

## Modalités

### Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

### Modalités de validation :

Examen écrit

## Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formationopen\\_in\\_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous

accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Passerelles : lien entre certifications

- CC4200A - Certificat de compétence Traitement et gestion des eaux : production-assainissement

## Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

## Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite